

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N° 84 (2016)

Autorisation de voirie - Sté de Production Schiwago Film GmbH de Berlin
Tournage d'un film au Camping de Châtillon-sur-Loire
Du 27 au 29 Septembre 2016

Le Maire de la Commune de Châtillon-sur-Loire,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83-8 du 7 janvier 1983,

Vu les articles L 2213.1 et 2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 4ème partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 417-1, R 417-9, R 417-10, R 417-11 et R 417-12,

Vu la demande présentée par la Société de Production Sciwago Film GmbH basée à Berlin,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité publics pendant le tournage d'un film sis, Camping de Châtillon-sur-Loire,

ARRETE

ARTICLE 1er : la Société de Production Schiwago Film GmbH de Berlin est autorisée à effectuer le tournage d'un film sur le site du Camping de Châtillon-sur-Loire, à compter du 27 Septembre 2016 et jusqu'au 29 Septembre 2016.

ARTICLE II : En raison de cet évènement, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement à cet endroit :

- la circulation motorisée et piétonne est interdite sur le site depuis le petit pont se situant après la parking en calcaire, ainsi que l'accès par le chemin venant de Briare qui longe le Canal

- le stationnement aux abords de la maison éclusière et tous les accès y menant est interdit (sauf véhicules de la Société de Production)

ARTICLE III : La signalisation sur le site est mise en place par les Services Techniques de la Ville.

ARTICLE IV : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- la Société Schiwago Film GmbH
- la Gendarmerie
- au Chef de Centre des Sapeurs Pompiers
- au Garde-Champêtre

Fait à Châtillon sur Loire, le 26 Septembre 2016

Le Maire,

E. RAT

Acte certifié exécutoire compte-tenu
de sa publication le : 21/09/16
ou de sa notification le :
Le Maire,

E. RAT

